



# VISITE OEP



## Audit-conseil et assistance

- Suivi organisationnel et administratif : Organisation générale de la prévention, suivi des formations et qualifications du personnel, suivi des contrôles et vérifications
- Visite technique du site : Extraction, circulation, mise en œuvre des explosifs, équipements et locaux, gestion des EPI...
- Visite technique des installations de production : Identification des risques et des non-conformités
- Audit prévention des risques majeurs
- Suivi des vérifications du parc engins
- Analyse des tâches de maintenance
- Propositions de mesures de prévention

## Sensibilisation du personnel

- Multiples supports pédagogiques créés et adaptés à l'activité du traitement des matériaux.

## Autres assistances possibles

- N'hésitez pas à nous interroger pour un besoin particulier.



## Réglementation applicable

- Règlement Général des Industries Extractives
- 4<sup>e</sup> 'Santé et sécurité' du Code du Travail
- Arrêté du 31 décembre 2001 relatif au [...] recours à un organisme extérieur agréé pour le développement de la prévention en matière de sécurité et de santé au travail dans les carrières.



## Qualifications de PREVENCEM

- PREVENCEM dispose de l'agrément Organisme Extérieur de Prévention délivrée par le ministère en charge de l'industrie depuis plus de 40 ans.  
↳ Agrément en cours de validité : arrêté du 7 juillet 2021



## Profitez des avantages de la prestation PREVENCEM

- Plus de 40 ans d'expertise et de conseil au service de la prévention dans les industries extractives.
- Plus de 1 800 entreprises adhérentes et 3 000 établissements visités chaque année.
- Retour d'expérience des accidents remarquables survenus chez les adhérents PREVENCEM.
- Echange des bonnes pratiques rencontrées.
- Un rapport clair et exploitable via un plan d'action et des indicateurs de suivi.
- PREVENCEM ne se contente pas d'identifier les risques mais vous assiste également dans la recherche de solutions adaptées.